



PORTNET News
L'actu du commerce extérieur

Editorial

Devenu un rendez-vous incontournable des acteurs de l'écosystème du commerce extérieur, «Les Rencontres du Digital by PortNet» ont tenu leur nouvelle édition, mi-juin, dans le cadre agréable du Salon International du Transport et de la Logistique pour l'Afrique et la Méditerranée (Logismed). Le nouveau numéro de votre newsletter vous propose de partager les moments forts des débats échangés lors de cet événement, lesquels ont porté sur les enjeux liés à la sécurisation de la Supply Chain et au rôle central dévolu aux Guichets Uniques.

Par ailleurs, vous trouverez dans ce numéro de plus amples détails sur la nouvelle solution permettant aux opérateurs économiques de régler, via la plateforme PORTNETPAY, les factures relatives aux prestations rendues par la compagnie maritime MSC Maroc. Celle-ci devient ainsi le premier Agent maritime à rejoindre PORTNETPAY (Voir Sujet du mois).

Nous ferons également le point sur les préparatifs de la 8e édition de la Conférence internationale sur Guichets Uniques, prévue du 26 au 28 septembre au Palais de congrès, Marrakech, Maroc. Un événement initié par PORTNET S.A., en partenariat avec l'Agence Nationale des Ports et l'Alliance Africaine pour le Commerce Électronique (voir Teaser).

Bonne lecture
Youssef AHOUI

Actualités

“ Généralisation de la gestion des demandes de franchise douanière via PortNet ”



Dans un avis adressé aux importateurs, daté du 2 juin, le Ministère de l'Industrie et du Commerce a annoncé la généralisation de la procédure de gestion des Demandes de Franchise Douanière (DFD) via PortNet. La mesure s'inscrit dans le cadre des actions de la Commission nationale de coordination pour la facilitation des procédures du commerce extérieur.

La généralisation de cette procédure a pour objectif de contribuer à la réduction des délais et des coûts liés au traitement de cette formalité et à l'accélération des opérations d'enlèvement et de sortie des marchandises.

A ce titre, les importateurs bénéficiant des quotes-parts dans le cadre des contingents tarifaires ou désirant bénéficier des franchises douanières au titre des accords préférentiels concernés par cette procédure, sont invités, à compter du lundi 6 Juin 2022, à souscrire les DFD via la plateforme

PortNet en joignant des documents relatifs aux transactions objet des DFD (facture proforma et/ou fiche technique).

Les DFD déjà délivrées par procédure manuelle avant la date susvisée demeurent valables jusqu'à expiration de leur validité.

“

Conférence de presse de lancement de la nouvelle solution du BAD électronique ”



La communauté portuaire vient d'approuver une solution développée par PORTNET S.A., destinée à accomplir les formalités d'enlèvement des marchandises dédouanées, et basée sur des échanges sécurisés du Bon à délivrer (BAD) électronique entre d'une part les agents maritimes consignataires de navires ou les freights forwarders et d'autre part, les gestionnaires de terminaux», a souligné Youssef AHOUI, Directeur Général de PORTNET S.A., lors d'une conférence de presse organisée, vendredi 3 juin à Casablanca, dédiée au lancement et à la présentation de cette nouvelle procédure accessible via le Guichet Unique PortNet.

«Fruit d'une collaboration entre l'ADII, l'ANP, PortNet S.A. et les acteurs de la communauté portuaire concernés, cette nouvelle solution, qui couvre tous les types d'envois maritimes (conteneurisés, conventionnels ou en vrac), permet d'assurer l'authentification et la traçabilité des échanges du BAD électronique et intègre des règles et des contrôles à même de sécuriser et de simplifier les formalités d'enlèvement», a ajouté Ahouzi.

«Eu égard à l'importance considérable que représente cette solution dans le processus d'amélioration du délai de passage portuaire, il a été décidé, en commun accord avec les parties concernées, de la mettre en œuvre progressivement à compter du 1er juin 2022 et de la rendre obligatoire le 1er septembre 2022», a indiqué le Directeur Général de PORTNET S.A.

M. Ahouzi a, à cet effet, appelé les agents maritimes, les freights forwarders ainsi que les exploitants des terminaux, à prendre les dispositions nécessaires pour l'adoption du BAD électronique dans les délais impartis, ajoutant que les services de l'ADII, de l'ANP et de PORTNET S.A. sont mobilisés pour assister et répondre aux besoins des opérateurs économiques dans le cadre de la mise en œuvre de cette nouvelle procédure.



Une nouvelle solution **100% Digitale**
 pour vous fluidifier toutes les
 démarches d'**enlèvement** de la
 marchandise du **port**.



**Aucun
déplacement**



**Rapidité
et facilité
de paiement**



**Accessible
24H/24
et 7J/7**



**Transaction
sécurisée et
en temps réel**

Prenant part à cette conférence de presse, M. Ahmed Jaid, chargé de mission auprès de l'ADII, a noté que le BAD électronique jouit actuellement d'un statut juridique particulier suite à l'amendement de l'article 67 du code de douane et impôts indirects, affirmant que son utilisation dans tout le processus de passage portuaire est l'un des objectifs de la stratégie 2023 de l'ADII.

Pour M. Tarik Maaouni, Directeur de l'organisation et des systèmes d'information à l'ANP, la mise en place du BAD électronique est une étape importante sur la voie de la simplification des procédures du commerce extérieur, relevant que ce document, qui a toujours existé, est indispensable pour pouvoir délivrer la marchandise au port.

De son côté, le président de l'Association marocaine professionnelle des agents maritimes, consignataires de navires et de courtiers d'affrètement au Maroc (APRAM), M. Abdelaziz Mantrach, a salué les efforts entrepris pour le lancement de la nouvelle solution du BAD électronique qui «va permettre de réduire le délai de séjour des marchandises aux frontières», en se félicitant de l'action menée par l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire, avec la participation active de PORTNET S.A..

“Lancement de la plateforme de gestion des plaintes des entreprises exportatrices marocaines”



Le Ministère de l'Industrie et du Commerce porte à la connaissance des exportateurs marocains qu'elle a mis en place une plateforme électronique de gestion des plaintes dédiée aux entreprises exportatrices, en vue de leur permettre de signaler toute contrainte liée à l'accès de leur marchandise aux marchés mondiaux.

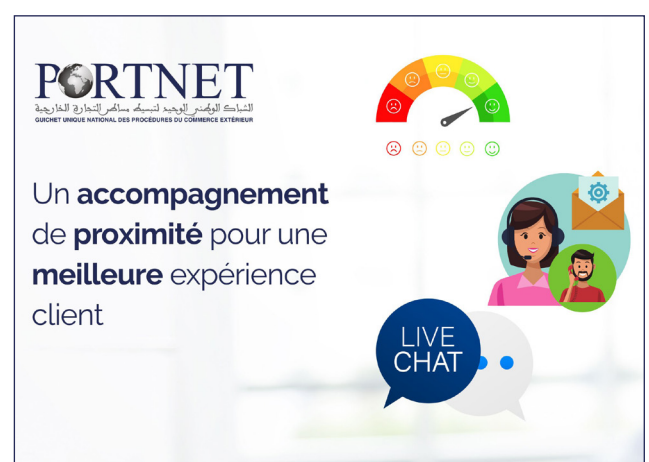
La plateforme est accessible à travers le lien suivant : <http://chikayates-almossadir.mcinet.gov.ma>.

Elle offre la possibilité aux entreprises concernées de déposer leurs plaintes en ligne dans les langues arabe ou française et d'en assurer le suivi du traitement.

Le suivi de toute réclamation est possible à travers la même plateforme en saisissant le numéro ainsi que l'adresse email ou le téléphone saisis lors du dépôt de la plainte.

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce a invité les exportateurs marocains à exploiter cet outil qui permettra, sans doute, un traitement rapide et un accompagnement approprié des problèmes d'accès de leurs marchandises aux marchés cibles.

“De nouveaux canaux pour échanger avec les conseillers de PORTNET S.A.”



Pour assurer un accompagnement de proximité et garantir une meilleure expérience client, de nouvelles fonctionnalités sont disponibles via PortNet. Les usagers du Guichet Unique du commerce extérieur ont désormais la possibilité d'échanger directement avec les conseillers de PORTNET S.A., et ce à travers trois canaux supplémentaires : Live Support, Feedback, Satisfaction survey.

Le **Live Support** est destiné à répondre directement sur le Guichet Unique à toute demande d'information ou d'assistance.

Live Support

Name Surname *

Nom Prénom

Email

Adresse mail utilisateur

Start Live Chat

Puis, après chaque opération, l'utilisateur peut évaluer son expérience utilisateur via la fenêtre Feedback qui s'affiche à droite de chaque écran.

En appelant le centre de relation client de PORTNET S.A., les utilisateurs ont également la possibilité d'évaluer après chaque appel la qualité de la prestation du conseiller clientèle ainsi que les services de PORTNET S.A. d'une manière générale

“Lancement du guichet électronique dédié aux réclamations des entreprises importatrices”



Dans le cadre de l'amélioration continue du système de contrôle à l'importation des produits industriels, le Ministère de l'Industrie et du Commerce vient d'annoncer le lancement d'un guichet électronique dédié aux réclamations des entreprises importatrices marocaines.

Il s'agit d'une plateforme en ligne permettant aux importateurs qui rencontrent des difficultés d'accès au marché ou qui estiment que le traitement de leur dossier n'est pas adéquat de déposer leurs réclamations et leurs requêtes en ligne et d'en suivre le traitement.

La plateforme est actuellement déployée et est accessible via le lien : <http://chikayat-almoustawrid.mcinet.gov.ma/>



“Un webinar pour une meilleure maîtrise des nouveaux services de PortNet”

Toujours à l'écoute de ses clients et usagers du Guichet Unique, PORTNET S.A. a organisé, mercredi 22 juin 2022, un atelier de formation sur «Les nouveaux services de la plateforme PortNet».

Tenue en mode visioconférence, en partenariat avec la Fédération nationale des métiers de la distribution des produits de grande consommation (Ex Tijara 2020), la rencontre a été l'occasion de présenter les nouvelles solutions innovantes accessibles via PortNet.



Fédération Nationale des Métiers de la Distribution des Produits de Grande Consommation





الشبكة الوطنية لتسيير مافى التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Visioconférence

Présentation des nouveaux services de la plateforme PORTNET

DATE
Le Mercredi 22 juin à 15h00



INTERVENANTS:



Ryme BENSBHI
Team PORTNET



Wassima ZEGLAT
Team PORTNET



Le chiffre du mois

6

C'est le nombre des ports gérés par l'Agence Nationale des Ports (ANP), certifiés ISO 14001 (version 2015), la norme de management environnemental pour les activités de commerce, de croisière, de plaisance, de pêche et de réparation navale. Il s'agit des ports de Nador, Al Hoceima, Jorf Lasfar, Safi, Casablanca et tout récemment celui d'Agadir.

Constituant un label d'excellence et une référence internationale, la norme ISO 14001 permet de s'assurer de la maîtrise des impacts de l'activité portuaire sur l'environnement maritime et portuaire et ainsi concilier les impératifs de fonctionnement du port et de respect de l'environnement.

Avec cette certification, l'ANP confirme son engagement environnemental et s'assure de l'atteinte des objectifs de son système de management environnemental, lesquels constituent une valeur ajoutée pour l'environnement.

Agenda

Date	Concept	Thème
22 juin 2022 à 15h00	Présentation des nouveaux services de la plateforme PORTNET	Visioconférence PORTNET SA.A.-Tijara 2020;
13 juillet 2022 à 15h00	Les Rencontres du Digital by PortNet	Interopérabilité et open government : Défis et opportunités;
Du 26 au 28 septembre 2022	Conférence Internationale des Guichets Uniques	Les Guichets Uniques du futur au cœur de la transformation digitale et de la fluidification du commerce transfrontalier;
26 octobre 2022 à 15h00	Les Rencontres du Digital by PortNet	Confiance numérique : Zoom sur la situation actuelle et les challenges au Maroc
23 novembre 2022 à 15h00	Les Rencontres du Digital by PortNet	Smart Port, Smart cities : quel apport de l'innovation communautaire?

Fait marquant

“ Les Rencontres du Digital by PortNet : la sécurisation de la Supply Chain, un enjeu majeur ”



Le rôle des guichets uniques et la transformation digitale en matière d'efficacité et d'efficacité de la chaîne logistique, tel est le thème choisi pour les «Rencontres du Digital by PortNet», mercredi 15 juin à Casablanca, dans le cadre de la 9ème édition du Salon International du Transport et de la Logistique pour l'Afrique et la Méditerranée (Logismed).

Initiée par PortNet S.A, cette rencontre a été l'occasion de débattre de différents enjeux liés à la digitalisation des processus de la supply chain ainsi que le rôle des guichets uniques qui apportent une réelle valeur ajoutée aux opérateurs économiques dans leurs démarches à l'international.

S'exprimant à l'ouverture de cet événement, le Directeur Général de PortNet S.A, Youssef AHOUI, a souligné que la sécurisation de la Supply Chain, et en particulier des approvisionnements, des transports, d'entreposage et de stockage, constitue actuellement un enjeu majeur, rappelant l'énorme pression subie par les chaînes d'approvisionnement, au vu de la globalisation des échanges et de la complexification des flux de marchandises.

Le défi principal est à la fois de maintenir, de consolider et d'accélérer les efforts collectifs visant la facilitation des échanges transfrontaliers pour permettre l'intégration efficace et efficiente de la supply chain à l'international, a-t-il expliqué.

« La mise en place de systèmes communautaires tels que les Port Community System, Cargo Community System et Guichets Uniques virtuels ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies, constituent un véritable levier pour l'optimisation et la maîtrise de la complexité et la multitude de flux et d'acteurs dans le commerce transfrontalier » a-t-il ajouté.

De ce fait, poursuit-il, «ils favorisent une meilleure agilité dans l'évolution des réseaux logistiques, une capacité de production et une certaine synergie entre les différents maillons de la chaîne», a-t-il fait valoir.

M. Ahouzi a fait savoir que le Guichet Unique PortNet, au vu de sa gouvernance communautaire et du caractère collaboratif de ses services digitaux et sa couverture intégrée des processus du commerce extérieur, s'est substitué en quelques années, en un modèle et une référence internationale dans la mise en place de guichets uniques pour le commerce extérieur et le port communautaire et systèmes logistiques.





«À ce jour, nous avons mis en place une centaine de services en ligne et l'ensemble de ces services est le fruit de l'adhésion et de l'implication de l'ensemble de la communauté notamment la communauté logistique», s'est réjoui M. Ahouzi. Rappelant au passage le lancement du dernier service permettant de digitaliser tous les processus en amont et en aval du dédouanement des marchandises, à savoir l'opération de change avec l'agent maritime et l'enlèvement avec l'opérateur portuaire.

«C'est dans l'objectif ultime de pouvoir intégrer l'ensemble des démarches à l'international et toutes les parties prenantes pour ainsi assurer une expérience 100% digitale aux opérateurs économiques au niveau de tous les points transfrontaliers maritimes, aériens et terrestres», a conclu le Directeur Général de PORTNET S.A.

Pour sa part, Niema Lemzabi, Directrice Supply Chain, Groupe Label'Vie, a mis en avant les transformations subies par la chaîne logistique sur fond de digitalisation accrue, impliquant un réel besoin en termes de nouvelles compétences et de la mise en place de plans de formation adaptés.

Ainsi, un véritable plan de Change Management s'impose afin que cette transition du Supply chain se fasse dans les meilleures conditions, a-t-elle ajouté, notant que l'humain demeure un acteur essentiel, peu importe le niveau de digitalisation de l'entreprise.

« Le challenge est la capacité de l'entreprise et des individus à accueillir le changement et en faire un vrai levier de transformation et de compétitivité », a-t-elle fait valoir. Évoquant les prérequis pour une digitalisation réussie, Mme Lemzabi a mis l'accent sur l'importance de fiabiliser les processus et produire une data de bonne qualité.

De son côté, Salim Quouninich, Directeur Cargo/VP Cargo du groupe Royal Air Maroc (RAM), a mis en exergue le rôle incontournable des compagnies aériennes au niveau des chaînes logistiques, rappelant à cet égard le positionnement du réseau Cargo RAM au niveau de l'Afrique de l'Ouest. A cet égard, M. Quouninich a relevé que le partenariat scellé entre RAM Cargo et PortNet SA a été très bénéfique dans le sillage de la crise, attribuant, ainsi, la résilience de RAM Cargo durant cette conjoncture à la dématérialisation de l'ensemble de la chaîne documentaire avec la communauté du fret aérien.

Mehdi Kettani, Président de Maroc Numeric Cluster, quant à lui, a affirmé que la transformation digitale des différents acteurs de l'écosystème requiert un accompagnement de l'Etat pour une montée en compétence rapide.

La protection des données et la confiance font partie également des enjeux majeurs de la digitalisation, a-t-il dit, rappelant à cet égard la création de la Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP).



Sujet du mois

“**MSC Maroc, le premier Agent maritime à rejoindre la plateforme PORTNETPAY**”

Dans la continuité des efforts déployés pour la digitalisation totale du passage portuaire des marchandises importées et suite à la généralisation du Bon à Délivrer (BAD) électronique pour l'enlèvement des marchandises dédouanées, MSC Maroc (Med Shipping Company Maroc) est le 1^{er} Agent maritime à rejoindre la plateforme PORTNETPAY pour une gestion 100% digitale des formalités d'échange électronique du connaissance maritime.

Cette solution va permettre aux opérateurs économiques de régler, via la plateforme PORTNETPAY, les factures relatives aux prestations rendues par la compagnie maritime MSC Maroc pour générer de manière électronique le Bon à Délivrer et ainsi procéder au dédouanement et à l'enlèvement de la marchandise, leur garantissant ainsi une rapidité de traitement de leurs opérations grâce à un échange électronique sécurisé et ce, en temps réel avec le système d'information de MSC, expliquent PORTNET S.A. et MSC dans un communiqué conjoint.

Concrètement, une fois avoir reçu l'avis d'arrivée via le Guichet Unique PortNet, le réceptionnaire de la marchandise (importateur ou son mandataire) reçoit électroniquement les factures relatives aux prestations de la compagnie maritime via la plateforme PortNet.

L'importateur peut ainsi procéder aux formalités de dédouanement et d'enlèvement de ses marchandises, selon les modalités suivantes :

- Payer à l'agent maritime les frais de prestation via PORTNETPAY;
- Recevoir électroniquement le Bon à Délivrer après confirmation du paiement;
- Procéder au dédouanement de la marchandise.

Une fois le dédouanement achevé et la main levée reçue, l'opérateur économique a la possibilité d'envoyer les documents nécessaires à l'opérateur portuaire via PortNet et de payer les frais y afférents pour procéder à l'enlèvement de sa marchandise.

Opérationnel à compter du 1er juin 2022 pour MSC Maroc, ce nouveau service sera généralisé progressivement pour l'ensemble des agents maritimes et contribuera à la facilitation et la fluidification des opérations d'import, l'accélération des procédures et la réduction des délais de séjour des marchandises au port.

PORTNET
 الشبكة الوطنية لتسيير مافى التجارة الخارجية
 GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

MSC

**L'opération de change
 MSC désormais digitalisée**

- Aucun déplacement
- Rapidité et facilité de paiement
- Accessible 24H/24 et 7J/7
- Transaction sécurisée et en temps réel

in t f G y i

Teaser

“ Le Maroc accueille en septembre la 8^{ème} édition de la Conférence internationale sur les Guichets Uniques ”

Les préparatifs de la 8^e édition de la «Conférence et Exposition Internationale sur les Guichets Uniques», prévue du 26 au 28 septembre au Palais de congrès, Marrakech, Maroc, vont bon train.

Organisée à l'initiative de PORTNET S.A., en partenariat avec l'Agence Nationale des Ports (ANP) et l'Alliance Africaine pour le Commerce Électronique (A.A.C.E), la rencontre s'inscrit dans la lignée des hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, mettant les intérêts de l'Afrique et des Africains au centre de Ses préoccupations.

Ayant pour thème «Les Guichets Uniques du futur au cœur de la transformation digitale et de la fluidification du commerce transfrontalier», l'événement cherche à cette fois à promouvoir les meilleures pratiques dans le domaine des services digitaux pour l'amélioration du climat des affaires et de la compétitivité des opérateurs économiques intervenant dans le commerce international.

La Conférence Internationale sur les Guichets Uniques se veut un carrefour annuel d'échanges sur les systèmes communautaires digitaux, notamment les Guichets Uniques, la simplification et la facilitation des procédures du commerce transfrontalier ainsi que la transformation digitale de l'écosystème portuaire, logistique et du commerce extérieur. Il vise à réunir les différentes régions du monde, avec des contributions des pays, d'organismes et d'experts internationaux qui soutiennent la mise en place des Guichets Uniques et des systèmes communautaires.

Le rendez-vous de septembre 2022 réunira plus de 22 membres de l'Alliance africaine représentants des pays tels que le Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Kenya,



le Cameroun, le Ghana, la Tunisie, le Madagascar, le Mali, la Libye, la République de Congo, le Burkina Faso et également différents acteurs nationaux et internationaux : l'Organisation Mondiale du Commerce, l'Organisation Mondiale des Douanes, les Nations Unies, la Banque Mondiale, etc.

Pour rappel, la dernière édition de «La Conférence et Exposition internationale sur les Guichets Uniques» s'est déroulée du 17 au 19 Septembre 2019, à Yaoundé (Cameroun) sous le thème «Libérer le potentiel du commerce électronique et optimiser la chaîne logistique internationale des pays sans littoral».

Le Maroc a été le pays hôte de la 5^{ème} édition de cette conférence qui s'est tenue, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, du 5 au 7 septembre 2016 au Palais des Congrès à Marrakech, sous le thème : «Guichet unique virtuel du commerce extérieur : l'exigence d'une collaboration inclusive».

Revue de presse

“Nécessité de « fluidifier » la logistique pour encourager l'export”

Le vice président de l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX), Hakim Marrakchi, a mis en avant, jeudi à Casablanca, la nécessité de « fluidifier » et faciliter la logistique pour encourager l'exportation des produits marocains.

« Parmi les principaux obstacles des entreprises marocaines orientées export, figure celui de la non compétitivité logistique, d'où la nécessité de fluidifier celle-ci, pour encourager ces dernières à investir davantage », a indiqué M. Marrakchi, qui intervenait lors d'une rencontre organisée par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), sous la thématique : « Exporter du Maroc : Défis et opportunités. »

M. Marrakchi, également vice-président de la CGEM, a, dans le même ordre d'idée, expliqué que l'export a désormais un rôle particulier à jouer, dans la mesure où celui-ci constitue la résultante de l'ensemble des politiques qui sont en cours au Maroc et qui sont préconisées par le rapport du nouveau modèle de développement (NDM) en termes de compétitivité, de recherche de nouveaux marchés mais également en termes de développement de secteurs.

Et de soutenir que le Royaume connaît actuellement une croissance des exportations du fait que la compétition et la concurrence avec l'Asie a baissé, puisque les frais de transports ont augmenté, ce qui a par ricochet, rendu la position du Maroc « intéressante » dans ce sens.

Dans le même sillage, le directeur Général de Tamwilcom, Hicham Zanati Serghini, a fait savoir que le dynamisme actuel de l'économie marocaine repose en grande partie sur la dynamique des entreprises exportatrices et l'internationalisation des entreprises, principalement des petites ou moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire.

« Aujourd'hui, le potentiel est très important en dépit d'avoir quelque chose entre 4.000 et 4.500 entreprises qui sont régulièrement dans une activité d'export », a-t-il affirmé, tout en notant que Tamwilcom met un certain nombre d'outils à la disposition de ses partenaires du secteur financier en matière de réduction de risque et d'ouverture de financement.

Par ailleurs, M. Zanati Serghini n'a pas manqué de préciser que quand il s'agit d'investir ou autre, peu importe le besoin que peut ressentir aujourd'hui une entreprise exportatrice, les solutions existantes sont assez importantes et surtout avantageuses, par rapport aux entreprises qui n'exportent pas.

De son côté, le directeur général du commerce, au ministère de l'Industrie et du commerce, Abdelouahed Rahhal, a affirmé qu'un groupe de travail a été créé au niveau du ministère pour promouvoir les exportations, lequel a identifié un potentiel de 120 milliards de dirhams pour celles-ci, équivalent aux capacités de production existantes mais inexploitées.

Il a, dans le même contexte, relevé qu'un groupe de travail export a préparé 1.200 fiches techniques par couple produit/marché représentant des opportunités d'exportation pour les entreprises marocaines, en plus de travailler sur 60 projets d'investissement pour les entreprises marocaines à l'étranger en vue de stimuler leurs exportations. Après avoir rappelé que les accords de libre échange constituent un facteur déterminant dans les échanges commerciaux du pays, M. Rahhal a fait savoir qu'en vue d'accompagner les opérateurs marocains dans la concrétisation de ces opportunités d'exportation, le ministère lancera prochainement l'écosystème d'accompagnement « Tasdircom », lequel rassemblera une panoplie de programmes et de mécanismes d'aide à l'exportation.

MAP
Jeudi 2 juin

“ Commerce extérieur : des commandes record pour le textile ”

ViLe contexte global est plutôt morose et le commerce extérieur se porte mal. A fin avril, le déficit s'est établi à 91,03 milliards de dirhams. Il s'est aggravé de 43,6% comparativement à la même période de l'année dernière, relate le quotidien L'Economiste dans son édition du week-end. La performance affichée par le secteur textile fait exception. Le chiffre d'affaires à l'export du secteur (textile et cuir) affiche une croissance de 33%, indique le journal, citant les derniers chiffres de l'Office des changes.

«Tous les segments de ce secteur pourvoyeur de main d'œuvre sont sur une tendance haussière», relève le quotidien. «Nous n'avons jamais eu de autant de demandes. Face aux coûts logistiques, à la hausse des prix des matières premières, les donneurs d'ordre ont privilégié un sourcing de proximité», a déclaré Karim Tazi, opérateur et ancien président de l'Amith (Association marocaine de l'industrie du textile et de l'habillement), cité par le journal.

Même les donneurs d'ordre qui avaient disparu des radars depuis 10 ans sont de retour. Le Maroc fait ainsi partie des bénéficiaires de la reconfiguration des chaînes de valeur mondiales du textile comme c'est le cas aussi pour la Turquie. «Il devrait néanmoins faire preuve de plus d'agilité et avancer sur la feuille de route prévue par le livre blanc de la CGEM», avertit la parution.

Pour Karim Tazi, «nous devons travailler l'amont du secteur pour qu'il soit au service de la compétitivité de l'aval». Les carnets de commandes sont certes pleins aujourd'hui, mais le secteur fait face à une pénurie de main-d'œuvre.

Autres secteurs à bien tirer leur épingle du jeu, les phosphates et l'industrie automobile. Les ventes de phosphates et dérivés ont presque doublé pour atteindre plus de 36,14 milliards de dirhams, contre 18,19 milliards de dirhams à fin avril 2021. Les exportations du secteur de l'automobile ont affiché un accroissement de 12,9% à près de 32 milliards de dirhams, contre 28,34 milliards de dirhams durant la même période une année auparavant.

Le360
Jeudi 2 juin

“Fruits et légumes frais : les exportations en chiffres”

Voici les performances en chiffres du secteur des exportations des fruits et légumes frais durant la saison actuelle, selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts :

- Les produits maraîchers : une croissance de 11% au 13 juin 2022, pour un volume d'environ 1.418.600 tonnes,
- La tomate (produit phare exporté du secteur des produits maraîchers) : un volume de 608.600 tonnes, soit un accroissement de l'ordre de 17%,
- Les agrumes : un volume de 735.400 tonnes, soit une croissance de 42%,
- Les petits fruits d'agrumes : Un volume de 628.600 tonnes, soit une hausse de l'ordre de 40%,
- Les oranges (gros fruits) : une croissance de 62% pour atteindre un volume de l'ordre de 97.200 tonnes.

L'Economiste
Mercredi 15 juin

“Opération Marhaba : Une bouffée d'oxygène pour les opérateurs”

Avec l'édition 2022 de l'opération “Marhaba”, les Marocains du monde n'ont qu'un seul objectif : renouer avec la mère-patrie. Submergés par la forte demande des MRE, les opérateurs maritimes ainsi qu'aériens ont désormais renforcé leur programme de desserte. Détails.

L'opération “Marhaba” signe son grand retour cet été après une interruption qui a duré deux ans, notamment à cause de la pandémie de Covid-19 et un an de brouille diplomatique avec l'Espagne provoquée en avril 2021. La session estivale s'annonce sous les meilleurs auspices avec le retour des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE) qui, grâce aux différents dispositifs mis en place par les autorités marocaines ainsi que la Fondation Mohammed V pour la Solidarité, peuvent accéder au territoire marocain en toute fluidité.

Un nouveau souffle pour le transport maritime

Dans ce cadre, “L'Opinion” s'est rendu au Port Tanger Med, samedi 11 juin, afin d'immortaliser les moments d'arrivée des MRE accueillis à bord du navire de la compagnie maritime Grandi Navi-Veloci (GNV). « La compagnie maritime opère depuis 15 ans au Maroc », a précisé Matteo Catani, CEO de GNV, en présence du chef de mission adjoint à l'ambassade d'Italie au Maroc, précisant qu'elle est passée de sept à vingt-cinq bateaux au cours des derniers quinze ans.

« Les liaisons Gênes-Tanger, Sète-Tanger, Sète-Nador, Barcelone-Tanger et Barcelone-Nador vont être donc renforcées avec l'introduction d'un cinquième navire qui desservira les lignes marocaines avec deux ou trois voyages par semaine », a-t-il dit.

Dans le même sillage, le ministre du Transport et de la Logistique, Mohamed Abdeljalil, a assuré, lors du colloque « Marocains du monde : une mobilisation collective pour faciliter l'opération de transit », qu'un nombre important de navires a été mobilisé au niveau des lignes maritimes desservant les ports marocains, espagnols, français et italiens, avec une capacité hebdomadaire totale qui s'élève aux heures de pointe aller-retour à environ 490.000 passagers, 135.000 voitures et 560 voyages hebdomadaires.

Pour sa part, Mohamed Kabbaj, partenaire de GNV Maroc et Président Directeur Général de la compagnie mondiale de transport maritime de conteneurs (MSC) Maroc a déclaré que « nous nous intégrons totalement dans la vision du gouvernement marocain : « Marocains du monde : une mobilisation collective pour faciliter l'opération de transit », et nous nous sommes préparés à l'opération Marhaba 2022 depuis le début de l'année ».

« Selon les instructions et les directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger et toutes les administrations concernées, cette année, nous avons veillé à mettre en place un dispositif très important pour être prêts à accueillir nos Marocains résidant à l'étranger en bonne et due forme », a-t-il fait savoir.

Quid du transporteur aérien ?

Dans le cadre de l'opération Marhaba 2022, Royal Air Maroc (RAM) propose 6 millions de sièges sur 80 liaisons aériennes à travers les quatre continents, selon le Directeur général de la compagnie nationale, Hamid Addou. Ce dernier a annoncé que la compagnie nationale a rétabli des routes aériennes qui ont été fermées durant la crise sanitaire et ouvert de nouvelles lignes, notant que ce programme permettra de recouvrir près de 90% du réseau couvert par la RAM en 2019.

La compagnie assurera plus de 2,2 millions de sièges sur le continent européen qui abrite plusieurs importantes communautés de Marocains. «Quelque 437 fréquences par semaine relieront 9 aéroports marocains à 32 aéroports du continent européen», a-t-il précisé.

Et de relever qu'en Amérique du Nord, la compagnie nationale mobilisera près de 500.000 sièges, soit 6% de plus que l'offre proposée en été 2019, ajoutant que quelque 35 fréquences hebdomadaires seront mises en place sur les quatre routes aériennes reliant Casablanca à New York, Washington, Montréal et Miami.

Au Moyen Orient, la RAM offrira 200.000 sièges, soit une hausse de 25% par rapport à l'offre de l'été 2019, a fait savoir le Directeur Général de la RAM, précisant que 17 fréquences seront programmées sur les six routes aériennes opérées par la compagnie reliant Casablanca à Djeddah, Riyad, Médine, Le Caire, Tel Aviv et Dubaï.

Les pays du continent africain ne sont pas en reste. En effet, la RAM a renforcé son réseau qui passera à 25 lignes aériennes et une offre de 900.000 sièges. Quelque 110 fréquences par semaine seront proposées.

Cerise sur le gâteau : un ensemble d'offres et de facilités a été mis en place portant sur un produit standard et durable avec un prix très convenable aux familles résidentes à l'étranger, permettant une réduction de 20% du prix global, a noté le DG de la RAM.

L'Opinion
Lundi 13 juin



NOUS CONTACTER

Enceinte du Port de Casablanca, Bâtiment
de la capitainerie, 2^{ème} étage Port
de Casablanca, 20000, Casablanca - Maroc

☎ +212 520 473 102

📞 +212 520 473 101

✉ contact@portnet.ma

👉 portail.portnet.ma

-  PORTNET S.A.
-  PORTNET S.A.
-  PORTNET S.A.
-  PORTNET S.A.
-  Portnet_officiel

PORTNET
الشباك الوطني الوحيد لتسيير مافر التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR



www.tradesense.ma



www.portnet.ma